



Relevé de décisions du Conseil d'Administration
Séance du 28 février 2017
- Paris -

Référence	RD_DIR_CA 2017_02_28
Révision	0
Date d'application	28 février 2017
Version	1

Pour information :

22 membres présents et 5 membres représentés sur 27 membres en exercice.

Délibérations	Détails des votes	Observations
➤ Moyennant une modification demandée en séance, le CA approuve le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2016.	unanimité	Publication (site web et intranet)
➤ Le CA émet un avis favorable à la proposition du Directeur de l'EHESP de nommer Madame Alessia Lo Porto-Lefébure aux fonctions de Directeur des études.	20 voix pour 7 voix contre	Transmission de cette proposition aux 2 ministres de tutelle pour nomination
➤ Le CA approuve le Compte Financier 2016 .	12 voix pour 2 voix contre 13 abstentions	
➤ Suite à l'adoption du compte financier 2016, le CA arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants : <ul style="list-style-type: none"> • 325 ETPT sous plafond et 32 ETPT hors plafond d'emplois Santé • 36 ETPT sous plafond et 49 ETPT hors plafond d'emplois enseignement supérieur • 57 975 351,92 € d'autorisations d'engagement • 59 052 379,00 € de crédits de paiement • - 4 192 196,34 € de solde budgétaire • - 4 628 143,32 € de variation de trésorerie • - 2 247 110,39 € de résultat patrimonial • 460 214,60 € de capacité d'autofinancement • -1 629 896,77 € de variation de fonds de roulement Le CA décide d'affecter le résultat déficitaire à hauteur - 2 247 109,94 € € en report à nouveau .	12 voix pour 2 voix contre 13 abstentions	
➤ Le CA adopte le schéma directeur pluriannuel du handicap de l'EHESP.	unanimité	

N.B : Ce document a valeur informative. Le procès-verbal de ce CA du 28 février 2017 sera soumis à approbation lors de la prochaine séance.